



Mon compagnon a t il une chance d'avoir la garde de sa fille ?

Par **amala**, le **03/10/2011** à **09:58**

Bonjour,

Mon compagnon a une fille de 4 ans avec son ex-compagne qui a quitté le domicile au mois de Mai . A ce moment là elle est partie rejoindre un homme , dans un autre département ,qui aujourd'hui est son petit ami et a laissé la petite avec son père .

Depuis ,mon compagnon lui a racheté ses parts sur la maison qu'ils avaient en commun et vit donc toujours à la même adresse , celle ou la petite est née et a grandi . Elle a repris l'école au mois de septembre dans son école habituelle et vit chez son père pour le moment .

La famille de mon compagnon ainsi que son ex-belle famille habitent les environs , et la petite vit dans un contexte rassurant .

Dans quelques jours ils passent tous les 2 devant un juge pour savoir qui aura la garde de la petite car ils la réclament tous les deux .

Mon compagnon et moi même sommes inquiets car la Maman de la petite veut jouer sur le faite que son travail est contraignant au niveau des horaires et l'empêche d'emmener la petite à l'école tous les jours . Il y a 2 matins ou il ne peut pas et deux soirs au maximum dans la semaine ? N est ce pas une réalité pour beaucoup d' entre nous ? Depuis le départ de la Maman , ces jours là ce sont les grand-parents qui s' en occupaient (depuis le mois de Mai)et maintenant c'est moi . (notre relation est récente) .

J'aimerais savoir si vu cet argument et le fait qu'elle soit petite mon compagnon a quand même une chance d avoir la garde de sa fille .

Merci d avance